

Descriptif du graphique « Les sources des émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture »



Les sources des émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture guadeloupéenne sont, par ordre d'importance :

- fermentation entérique : 41 % ;
- sols agricoles : 35 % ;
- fabrication de l'azote : 9 % ;
- aliments pour animaux : 7 % ;
- consommation d'énergie : 3 % ;
- fabrication du matériel : 2 % ;
- mise à disposition de l'énergie : 1 % ;
- fabrication des autres fertilisants : 1 % ;
- produits phytosanitaires : 1 % ;
- stockage des effluents : 1 %.